

REGLEMENT INTERIEUR DE MEAUX GYMNASTIQUE

La cotisation pour l'inscription est annuelle et non remboursable (**Article 3 des statuts**), visible sur le site Internet du Club.

Seuls, les gymnastes ayant un dossier complet pourront s'entraîner.

Vous devez consulter le règlement intérieur qui est en ligne sur le site de Meaux Gymnastique.

J'accepte que mon enfant soit photographié, filmé et que Meaux Gymnastique utilise les documents pour expositions, journaux, site internet et tout support de communication liés à la gymnastique dans un but non lucratif.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mme ou M.....autorise les représentants de **Meaux Gymnastique**, se trouvant dans l'impossibilité de joindre les parents, à prendre toutes les décisions qu'ils jugeront utiles en cas d'urgence, accident, maladie ou intervention chirurgicale, y compris anesthésie générale.

Ce document conservé par les moniteurs, verra son utilité en cas d'accident lors des manifestations extérieures

EVENTUELLES CONTRE-INDICATIONS MEDICALES :

.....

Date :

« **Lu et approuvé** »
Mention « Lu et approuvé »

Signature :